

Opinion :

Le saviez-vous ? 100 ans de foresterie scientifique

Le samedi 23 juin 2007, la foresterie scientifique québécoise fêtait son centième anniversaire. En effet, le 23 juin 1907, Gustave Clodomir Piché annonçait officiellement au ministre des Terres et Forêts, Adélard Turgeon, qu'il rentrait au pays, ses études forestières étant complétées. Il lui soulignait par la même occasion être pressé de mettre son savoir au service de la province et attendait ses premières instructions. Quelques jours plus tard, Piché et son jeune collègue Avila Bédard recevaient leur première mission. La missive ministérielle se lisait comme suit:

«On demande à ce département de concéder, pour les fins de l'exploitation agricole, les terres du canton Mailhot. Nous désirons savoir si ces terres ne sont pas plutôt propres à l'exploitation forestière et s'il n'est pas préférable, dans l'intérêt public, de les réserver à cette exploitation. Veuillez donc bien examiner ces terres et nous informer de toutes les circonstances qui peuvent motiver une décision judicieuse en la matière.»

Cette première mission est, à mon avis, représentative des attentes du ministère quant au rôle que devait jouer la foresterie scientifique au Québec. Nous savons que, depuis la Confédération, les terres et les forêts du domaine public étaient âprement disputées entre les promoteurs de la colonisation et ceux de l'exploitation forestière. Nous savons aussi à quel point de nombreux colons étaient abandonnés sur des terres impropres à la culture au détriment d'une utilisation plus intelligente et profitable par l'entreprise forestière. Toutefois, l'attribution des terres et leur mise en réserve à des fins d'exploitation ne relevaient pas au Québec de la simple question d'utilité publique, mais touchait aussi, et surtout, la question nationale.

Concéder et réserver des terres pour l'industrie était généralement perçu comme un privilège accordé aux «Anglais» au détriment des Canadiens-français. Pour limiter les effets de cette interprétation et pour mettre fin à ce conflit perpétuel (qui avait mené le premier ministre Simon-Napoléon Parent à démissionner en 1905), on décida d'appuyer les décisions politique sur des critères établis par la science forestière, produite, de surcroît, par des Canadiens-français. En dépit de leur impact plutôt symbolique, ces deux premières missions révèlent l'importance du contrôle social dans l'émergence de la foresterie scientifique au Québec. Chez les voisins américains, les politiques de conservation des forêts, notamment la création de réserves forestières, ont obligé le gouvernement à utiliser l'armée contre la population américaine (Karl Jacoby, Crimes against nature, 2001). Au Québec, malgré un conflit ethnique latent, les choses ce sont

faites grâce à la persuasion et dans le calme, dès 1911, la province possédait la plus vaste étendue de réserves forestières au monde (45 millions d'hectares).

Malheureusement, personne n'est au courant de cet événement parce que le Québec ne s'est toujours pas approprié sa mémoire forestière. Je nous souhaite que l'année 2007 ouvre la porte sur ce passé oublié.

Prochain événement majeur le 100^e anniversaire de la Faculté de foresterie de l'Université Laval en 2010.

Patrick Blanchet, Directeur général
Société d'histoire forestière du Québec
627, 14e Rue
Québec (Québec)
G1J 2K8

t. 418.454.1705

c. shfq@videotron.ca